

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2017 B 01294
Numéro SIREN : 830 546 495
Nom ou dénomination : PRESLES HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2022 sous le numéro de dépôt 6692

2201976

PRESLES HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 7 081 894 euros
Siège social : 4 Route de Liverdy
77220 PRESLES EN BRIE
830 546 495 RCS MELUN



REQUÊTE

A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MELUN

Le soussigné Alex WU,
Demeurant 4 Route de Liverdy - 77220 PRESLES EN BRIE

Agissant en qualité de Président de la société PRESLES HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 7 081 894 euros, dont le siège social est 4 Route de Liverdy, 77220 PRESLES EN BRIE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 830 546 495 RCS MELUN,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Que la société PRESLES HOLDING ayant clôturé le 31 décembre 2021 les comptes de son dernier exercice social doit, conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et à ses statuts réunir ses associés en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, soit au 30 juin 2022.

Cette date ne pourra être respectée pour le motif suivant :

La société se trouve dans l'impossibilité de remplir cette obligation en raison de difficultés dues au changement de cabinet comptable ayant conduit à un retard dans la production des comptes.
Or ces comptes sont indispensables à l'établissement du bilan de la Société et cela a conduit à un retard dans la production et dans l'audit des comptes par le Commissaire aux comptes de la Société.

C'est pourquoi le soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société PRESLES HOLDING qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de trois mois pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 susvisé.

Fait à PRESLES EN BRIE
Le 10 juin 2022

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alex WU', written over a horizontal line.

Alex WU
Président

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MELUN

AFF : SAS PRESLES HOLDING
REF-RCS : 830546495
REF-OP : 2022O01976

ORDONNANCE

Nous, Loïc GAUTHIER,

Président du Tribunal de Commerce de MELUN,

Vu les dispositions des articles L 223-26 alinéa 1^{er}, L 241-5 et L 225-100 du Code de Commerce,

Vu la requête ci-annexée en date du 10 Juin 2022,

de SAS PRESLES HOLDING
4 Route De Liverdy
77220 Presles-en-Brie

immatriculée au RCS de MELUN sous le numéro 830546495 (2017 B 1294)

Prorogeons jusqu'au 30 septembre 2022 le délai prévu pour la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle devant statuer sur l'approbation par le ou les associés, des comptes de l'exercice écoulé, en application de l'article L 223-26 alinéa 1^{er} du Code de Commerce.

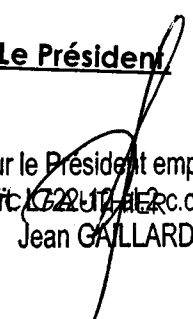
Disons que les dépens, liquidés à la somme de TRENTE TROIS EUROS ET QUATRE VINGT CENTIMES T.T.C. (33,80 €uros) seront supportés par le requérant.

Fait à Melun,
Le 19 juillet 2022

L'un des Greffiers associés.


Philippe MODAT

Le Président


Pour le Président empêché
(Loïc GAUTHIER - RCS.com)
Jean GALLARD